



1<sup>ER</sup> COLLOQUE EN FORESTERIE AUTOCHTONE POUR LA CLE

# Mamu minupuatetau minashkuau! Rêver mieux ensemble la forêt!

La Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone a tenu son premier colloque le 8 novembre dernier à l'Université Laval. Une centaine de personnes ont participé à l'activité qui s'intitulait Mamu minupuatetau minashkuau!, ce qui signifie « Rêver mieux ensemble la forêt! » en langue innue.

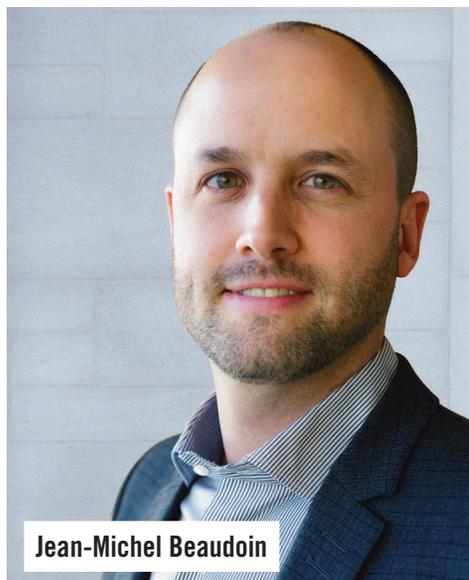
LUC ARCHAMBAULT ET MARIE-CLAUDE BOILEAU

Cet événement du CLE s'inscrivait dans la veine des communications entre autochtones et allochtones, et visait à mettre de l'avant des modèles de réussite autochtone en entrepreneuriat et en gouvernance territoriale. Il vient appuyer les initiatives de ces communautés pour concrétiser l'autodétermination d'une vision qui leur est propre. Cette vision s'articule sur un modèle adapté à leur réalité culturelle quant à l'aménagement et la mise en valeur de la ressource forestière. Ce colloque était aussi l'occasion de parler de l'amélioration des pratiques en ressources humaines ainsi qu'une bonification des relations entre ces communautés, le gouvernement et l'industrie forestière.

## UN ESPACE DE RENCONTRE

Cette première édition avait pour but avant tout d'offrir un espace de rencontre entre les communautés autochtones et leurs partenaires allochtones. « Tous les intervenants ont pu ainsi se rencontrer et échanger constructivement dans une atmosphère de pluralité des valeurs, d'idées et d'expériences », explique **DELPHINE THÉBERGE**, professionnelle de recherche à la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de l'Université Laval. Cette occasion unique a permis aux diverses communautés autochtones ainsi qu'aux organismes gouvernementaux, aux entreprises et aux divers agents du monde forestier, d'échanger sur leurs réalités propres et d'ouvrir un terrain de discussion franche.

Mme Théberge dresse un bilan positif du colloque. « On est très satisfait du nombre de personnes qui sont venues et de la variété des participants. Il y avait des gens des communautés, du monde de l'industrie, des chercheurs et des représentants d'un peu partout du monde forestier. Pour une première édition, on voulait être modeste. On



Jean-Michel Beaudoin

PHOTO MARTINE LAPONTE

avait opté pour une salle d'une centaine de places et elles étaient toutes pleines », commente-t-elle. D'ailleurs, elle croit « très fortement » que le colloque sera de retour l'an prochain.

## UN COLLOQUE BIEN VARIÉ

Le mot d'ouverture a été prononcé par **MÉLANIE PAUL**, femme d'affaires de Mashteuatsh et présidente d'Inukshuk Synergie, une entreprise autochtone qui développe des solutions de production d'énergies vertes basées sur l'utilisation de la biomasse. Puis, il y a eu une cérémonie sacrée menée par **DIANE ANDICHA PICARD**, ainsi qu'un atelier de langue innue en lien avec la forêt, animé par **JÉRÉMIE AMBROISE** de l'Institut Tshakapesh. Le groupe Petapan, de Pessamit, composé de **MICHEL KANAPE**, **ÉRIC KANAPE**, **ULRIC RIVERIN** et **JEAN-HUGHE WASHISH**, a animé la soirée culturelle qui a clos l'événement. Selon Mme Théberge, les participants au colloque ont beaucoup aimé cette mixité et variété.

## RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU SECTEUR FORESTIER

Pour les communautés autochtones, l'apport du développement forestier représente des retombées économiques importantes. Plus de 80% de ces communautés sont situées en territoire forestier. « Comme chaque communauté vit et s'inscrit dans un contexte et une culture tout à fait autonomes et uniques, il n'existe aucun modèle universel de gérance de leurs intérêts ni de leur besoins particuliers pouvant assurer leur prospérité », précise Mme Théberge. D'où l'importance que chaque communauté définisse une vision propre de son développement particulier ainsi qu'un modèle adapté à ses réalités culturelles spécifiques pour mettre en œuvre cette vision et répondre ainsi à ses besoins distincts. Comme l'aménagement durable des forêts exige une collaboration entre tous les acteurs du territoire forestier québécois, toute démarche partenariale demande un renforcement des capacités des communautés autochtones à participer à la mise en valeur des actifs sylvicoles, tout comme la cohabitation entre tous les intervenants sur des intérêts parfois divergents d'ordre économique, social et environnemental.

## QU'EST-CE QUE LA (CLE) EN FORESTERIE AUTOCHTONE ?

La Chaire de leadership en enseignement (CLE) en foresterie autochtone, dirigée par **JEAN-MICHEL BEAUDOIN**, titulaire au Département des sciences du bois et de la forêt, a comme objectif d'établir des relations durables entre les communautés autochtones, les entreprises forestières et les divers paliers de gouvernement. Destinée à approfondir la connaissance et la reconnaissance des réalités propres à ces partenaires des Premières Nations, la Chaire veut aussi accroître la sensibilisation du grand public envers les cultures et le quotidien des communautés autochtones. Grâce à son programme axé sur la foresterie autochtone, portant cinq grands champs d'actions prioritaires (les travailleurs, l'entrepreneuriat, la coopération économique avec l'industrie, la gouvernance et l'aménagement durable des forêts), la Chaire forme une main-d'œuvre hautement qualifiée qui mise sur des travailleurs adaptés aux besoins du marché du travail. Elle favorise un enseignement de qualité et une insertion professionnelle des étudiants.

## 330 000 \$ pour des projets forestiers autochtones

Le gouvernement du Canada a récemment annoncé l'octroi d'une aide financière de 330 000 \$ pour soutenir deux projets de foresterie à Waswanipi, une communauté autochtone située dans le Nord-du-Québec. La Première Nation crie de Waswanipi a obtenu 300 000 \$ pour remettre en état l'usine de Produits forestiers Nabakatuk et planifier les activités. Selon Ressources naturelles Canada, cet investissement permettra la réouverture de l'usine, laquelle pourra fournir du bois d'œuvre aux marchés de détail. « Ce projet bénéficiera directement à la communauté en créant de bons emplois. Il montre à merveille comment, en collaborant avec nos partenaires autochtones, nous réussissons à ouvrir des débouchés économiques grâce à nos forêts. Notre gouvernement est fier d'épauler ces entreprises, que je tiens à féliciter toutes deux pour leur exemplarité en matière d'aménagement forestier durable et de développement respectueux de l'environnement », soutient **PAUL LEFEBVRE**, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles du Canada l'honorable **AMARJEET SOHI**. Le second projet a reçu 30 000 \$. Cet argent servira à acquérir et lancer Ungava Gourmande, une entreprise spécialisée dans les produits forestiers non ligneux. On souhaite notamment transformer des plants et des fruits locaux en gelées. (M-C.B.)